

Institut central des hôpitaux valaisans 1950 Sion / VS

Architecte Michel Zufferey
EPFL/FSAI/SIA
Tél. (027) 55 93 55
3960 Sierre
Collaborateur :
Jean-Maurice Biollay

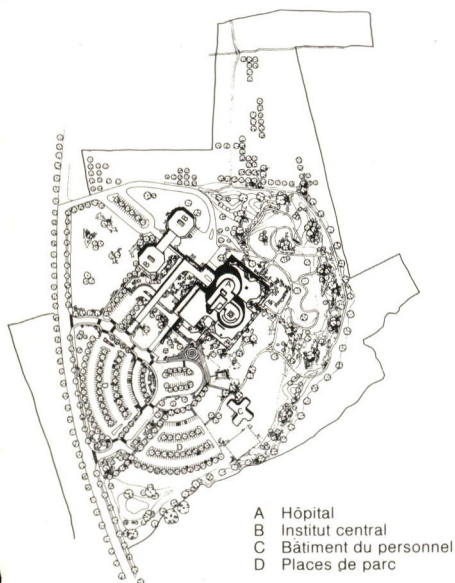
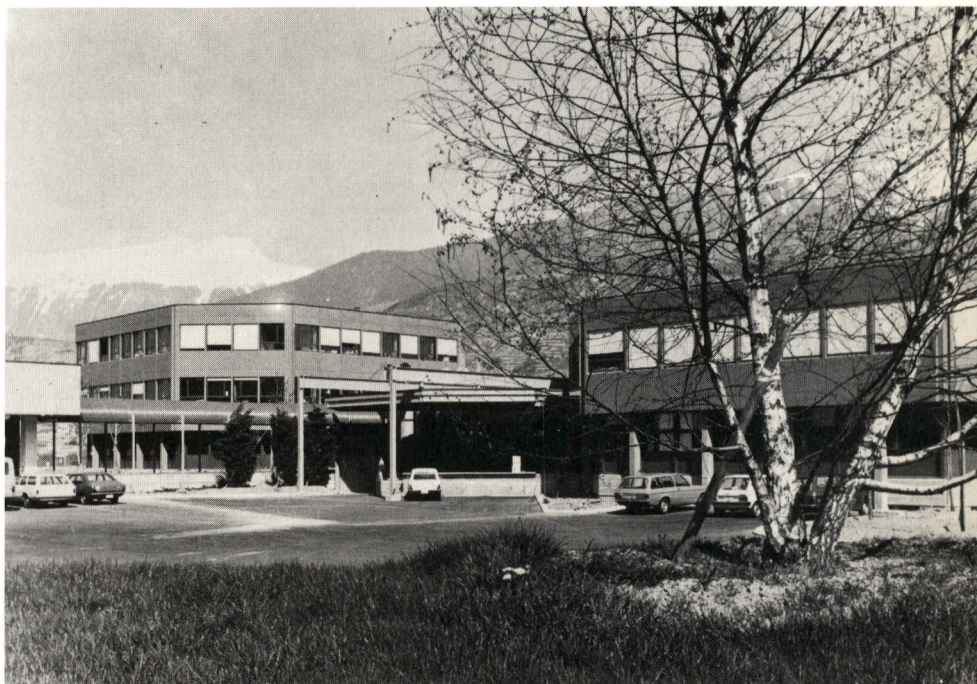
Ingénieurs ATIB S.A., Martigny
Kurmman et Cretton,
Monthey

Projet 1977

Réalisation 1977-1979

Coordonnées 596.000 - 120.500

Situation Champsec



Programme

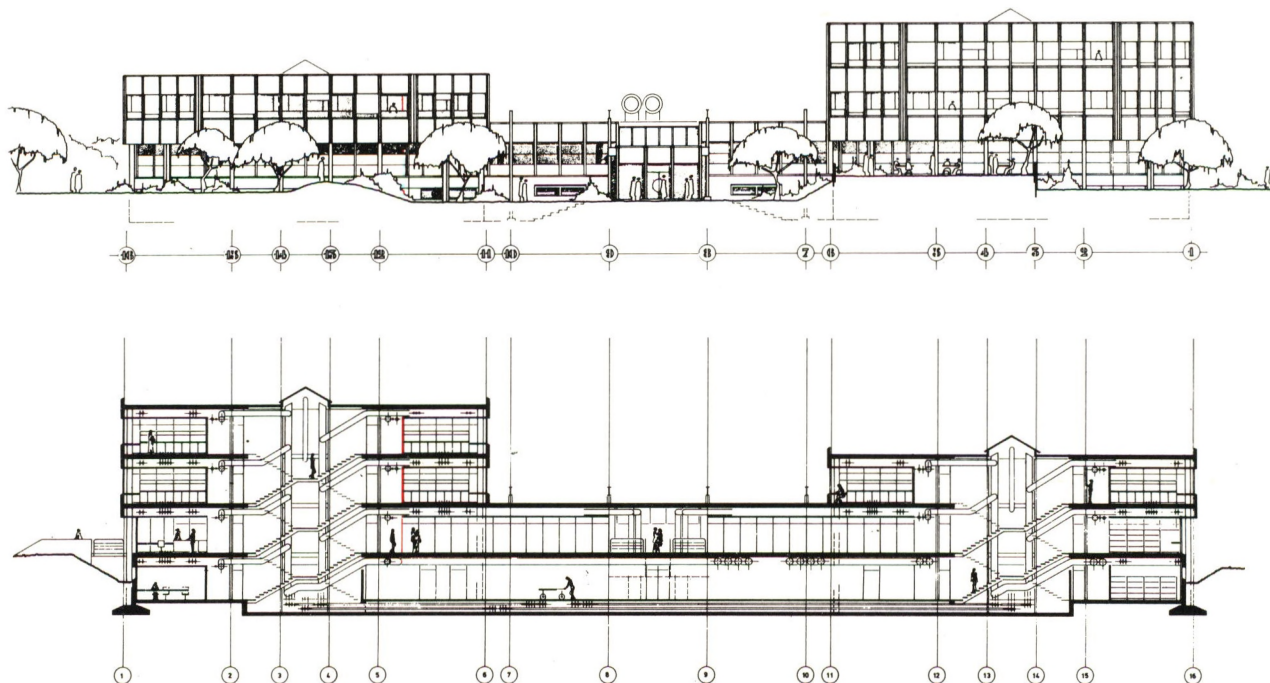
Le Grand Conseil valaisan a fixé, par décret du 31 janvier 1973, les bases légales pour la construction d'un Institut central des hôpitaux valaisans. Cette réalisation s'inscrit dans le projet général de la planification hospitalière. La promotion de l'ouvrage a été assurée par une fondation dont les partenaires sont les hôpitaux régionaux et l'Etat du Valais. L'Institut est appelé à garantir des services quotidiens à chacun des hôpitaux régionaux, de Brigue à Monthey. Il a donc été implanté au centre du Valais, à Sion, à côté du nouvel hôpital. Les deux immeubles sont reliés par un

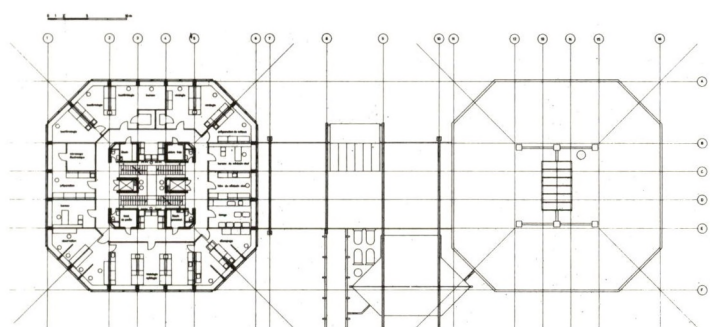
couloir de service permettant la circulation des personnes et des marchandises, ainsi que le passage des énergies et des fluides.

Les prestations de service de l'Institut ressortissent à deux blocs disciplinaires distincts.

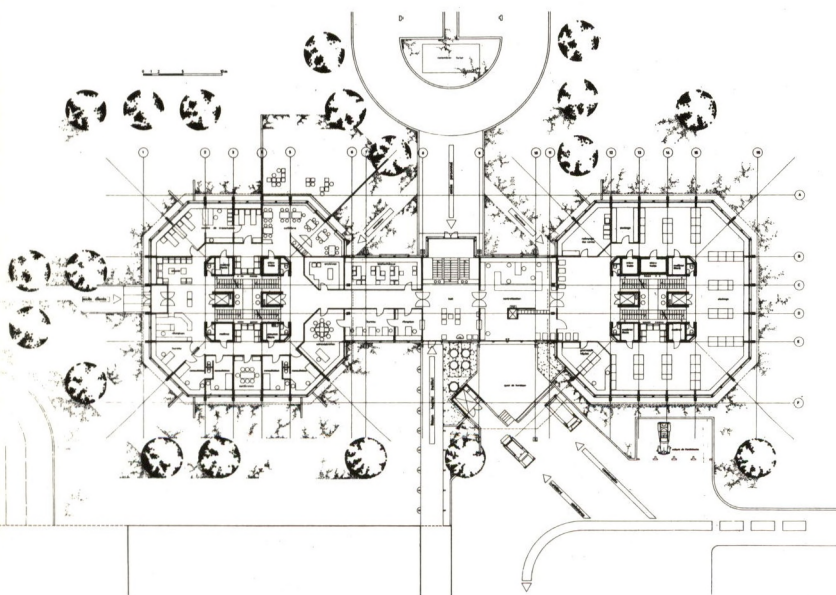
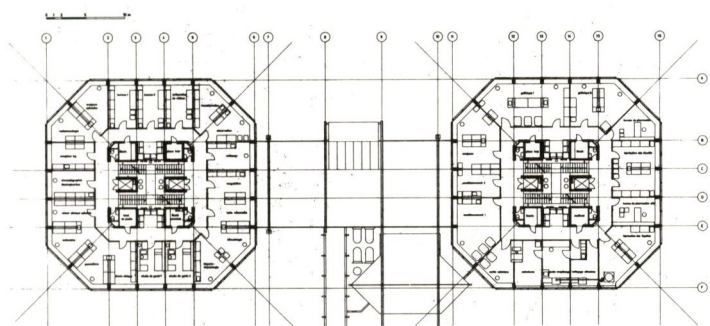
Le **laboratoire**, avec cinq départements : chimie clinique, hématologie, bactériologie et virologie, anatomie, histologie et cytologie.

La **pharmacie**, qui remplit les fonctions suivantes : centralisation et stockage, distribution, fabrication des médicaments, documentation et information. L'Institut dispose également d'un centre de transfusion sanguine.

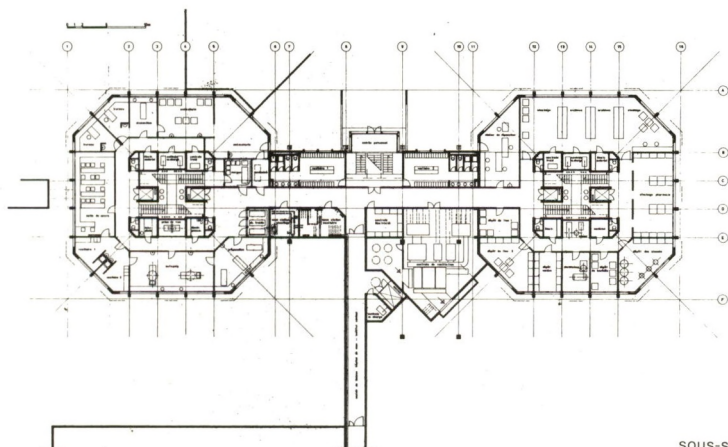




2^e niveau



rez-de-chaussée



sous-sol

Conception

Laboratoire et pharmacie ont des activités spécifiques qui excluent l'interdépendance. C'est-à-dire que ces activités ont des besoins concurrents quant aux locaux où elles s'exercent.

Il était donc impossible de les faire coexister dans un même corps de bâtiment sans porter atteinte au bon exercice ou l'autre discipline. On a donc choisi de construire deux unités distinctes.

Toutefois, il existe un lien organique entre le laboratoire et la pharmacie : la complémentarité de leurs prestations. Ce lien est renforcé ici par la nécessité de produire un ensemble de services dans les meilleures conditions de rapidité et d'efficacité.

C'est pourquoi les unités de laboratoire et de pharmacie ont été reliées par un bâtiment où sont regroupées des activités communes d'administration et d'exploitation.

Les bâtiments de laboratoire et de pharmacie sont de forme octogonale. Ils sont portés par des piliers en pourtour de façades et par un noyau central. Ce noyau, qui circonscrit un espace rectangulaire, délimite les fonctions.

A l'intérieur du rectangle, on a distribué les locaux de travail, qui bénéficient ainsi tous d'un éclairage naturel maximum.

L'absence de structures porteuses dans les espaces de travail permet d'en modifier la répartition : toutes les parois sont amovibles.

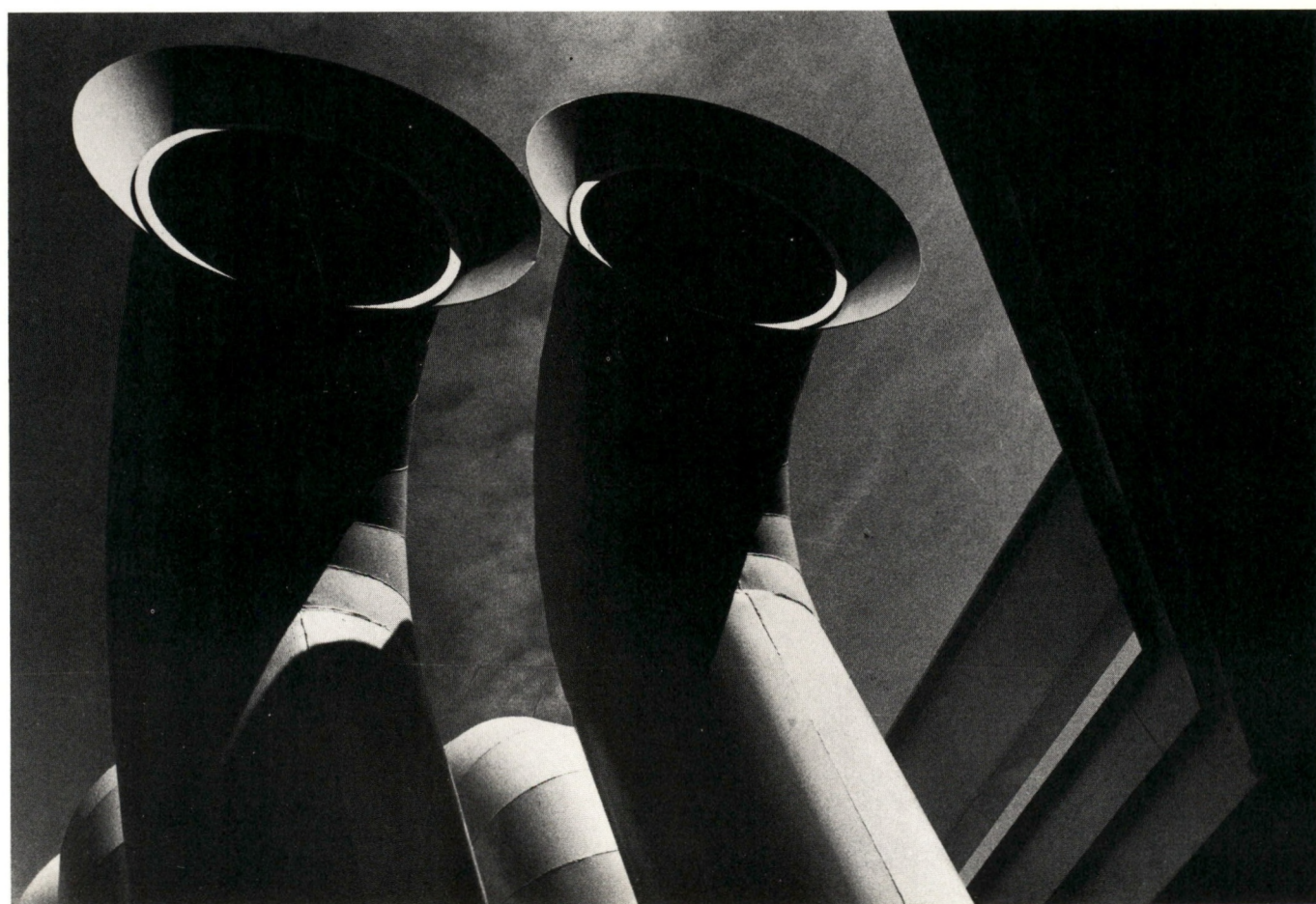
La systématisation de la construction et des équipements accroît cette flexibilité. On a utilisé essentiellement des éléments préfabriqués dont on peut exploiter la mobilité.

La décision de faire circuler les canalisations de fluides et d'énergie dans des espaces ouverts correspond à une préoccupation analogue d'économie et d'efficacité. Il importait surtout que les conduites soient accessibles à n'importe quel endroit de leur parcours.

L'architecture du complexe exprime donc essentiellement ses nécessités technologiques.

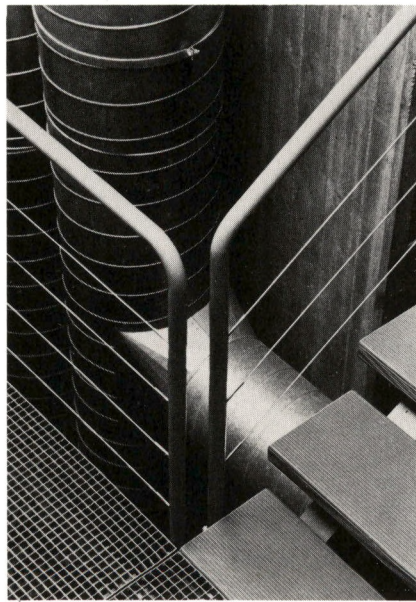
Caractéristiques

Surface bâtie	1 700 m ²
Surface plancher	5 300 m ²
Volume SIA	20 410 m ³
Coût par mètre cube	360.-





Notizen / Notes



Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 44 / Novembre 1980

Photos A. Zuber

VERLAG — ÉDITIONS ANTHONY KRAFFT